

LETTRE ÉCONOMIE & GESTION LP

Académie de
Versailles

NUMÉRO 16

DECEMBRE 2018

Sommaire

Actualités de la discipline

- Classe passerelle
- L'inclusion scolaire en LP
- Découverte professionnelle
- Mention complémentaire AGPSS

Développement Professionnel

- La VAE

Événements et agendas

- Arrivée et départs dans l'Académie
- École Hôtelière de Versailles



Éditorial

« Rien n'est permanent sauf le changement », Héraclite

L'année 2018-2019 sera celle de l'entrée en vigueur de la transformation de la voie professionnelle. La première mesure consiste en l'instauration du test de positionnement en classe de seconde. L'exploitation de ce test doit permettre aux équipes pédagogiques, tant les professeurs de l'enseignement général que ceux de l'enseignement professionnel de profiler les élèves et d'identifier leurs besoins afin de leur proposer l'accompagnement le plus adapté.

L'année en cours sera également celle de la préparation de la mise en place des familles de métiers prévue en septembre 2019. La spécialité économie gestion portera deux des trois premières familles proposées à la prochaine rentrée scolaire : métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique et métiers de la relation client.

L'équipe des inspecteurs économie gestion est entièrement engagée auprès des équipes pédagogiques afin de leur garantir le meilleur accompagnement dans la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle dans l'intérêt de nos élèves avec les priorités suivantes :

- Former et évaluer par compétence,
- Apprendre le numérique et avec le numérique,
- Motiver et engager les élèves dans les apprentissages,
- Garantir l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers.



Hassan SIDRI

Inspecteur en Économie et Gestion
Coordonnateur du groupe d'inspecteurs

Composition du groupe

Stéphane AYMARD, Elise BATEL, Dominique CHEVRINAIS (Doyenne IEN ET-EG), Sabina COLIN, Frédéric DUPUIS, Isabelle GRONDIN, Corine HERNANDEZ, Sylvie JOUANOT, Laura LILLEMANN, Patricia LOYRION, Marie-Paule MINARDI, Franck PHILIPPE, Philippe RICHEVILLAIN, Hassan SIDRI, Mylène SUVELOR, Nadia TIKOBAINÉ, Isabelle VALLOT.

Retrouvez les coordonnées et la responsabilité par diplôme : [Cliquer ici](#)

ACTUALITÉS DE LA DISCIPLINE

La mise en place d'une classe passerelle au Lycée Dumont d'Urville de Maurepas

Le lycée Dumont d'Urville de Maurepas accueille depuis début octobre 2018, une classe passerelle composée de bacheliers professionnels (commerce, GA, ARCU) et technologiques (STMG mercatique).

Les objectifs de cette passerelle sont de consolider les acquis, développer les compétences méthodologiques, redonner confiance aux étudiants, conforter le projet d'orientation et favoriser l'ouverture culturelle. La finalité étant qu'ils intègrent et réussissent dans la formation du supérieur qu'ils auront demandé sur Parcoursup.

Après avoir accueillis les étudiants à la Cité des métiers de Saint Quentin en Yvelines, nous les avons rencontrés lors d'entretiens et leur avons fait passer des tests afin de les positionner sur plusieurs compétences.

Maintenant cette phase d'accueil passée, la période jusqu'à Noël sera l'occasion de travailler particulièrement le projet d'orientation avec des interventions de professionnels, des PSYEN et d'anciens étudiants tout en continuant en parallèle les cours différenciés (LV1 et 2, Enseignement professionnel, Econome-Droit, Français, Culture générale), la préparation aux stages en entreprises, le projet Voltaire et la certification PIX.

Benoît DEGUERVILLE

Professeur d'économie et gestion - Coordinateur de la classe passerelle

L'inclusion scolaire en lycée professionnel

La loi d'orientation de 2005 a permis des avancées majeures dans la politique de scolarisation des élèves en situation de handicap. Aussi, le service public d'éducation doit veiller à **l'inclusion scolaire de tous les enfants pour réussir à faire de notre école celle de la confiance**. Pour ce faire, le **dispositif ULIS** (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) en lycée professionnel a plusieurs objectifs : **accueillir des élèves** présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap et **consolider leur autonomie** personnelle et sociale ; **développer les apprentissages** sociaux et scolaires avec une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins et **préparer un diplôme** professionnel pour leur permettre **une meilleure insertion**. Les enseignants souhaitant s'engager dans la formation ont la possibilité de s'inscrire au **CAPPEI** (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive). Cette certification, créée par un décret du 10 février 2017, s'adresse aux enseignants du premier et du second degré chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers. Ce certificat permet ainsi aux professeurs de se professionnaliser pour **accompagner tous les élèves vers la réussite**. Cette professionnalisation s'appuie sur un des objectifs du **projet académique 2020** qui consiste à inclure tous les élèves dans les apprentissages en renouvelant les approches didactiques et pédagogiques.

<http://eduscol.education.fr/cid53163/les-unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-ulis.html>

<http://eduscol.education.fr/cid46953/devenir-enseignant-specialise-du-premier-degre.html>

www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113028

www.ac-versailles.fr/Projet2020/cid115522/l-integralite-projet-academique.html



Laetitia BERTHON professeure des écoles

Laura LILLEMANN professeure chargée de mission d'inspection Économie et Gestion

Le lycée Jules Verne en sortie de découverte professionnelle



Dans le cadre des journées d'intégration, les professeurs de vente du lycée Jules Verne de Sartrouville ont organisé pour les deux classes de seconde Baccalauréat commerce une sortie de découverte professionnelle.

Les 56 élèves ont été répartis en 4 groupes et sont allés à la découverte de 4 centres commerciaux.

Les élèves ont pu découvrir à travers des activités préparées par leurs enseignants les centres commerciaux des « 4 fontaines » de Cergy, « le forum des halles », « les 4 temps » de la Défense, et « le centre commercial Carrefour de Montesson ».

De plus, dès les premières semaines de la rentrée, les professeurs en ont profité pour préparer les élèves à l'élaboration de leur Curriculum Vitae et de leur lettre de motivation. Les élèves ont également bénéficié d'une formation à la recherche de stage sous forme de simulations pour se préparer à un éventuel entretien.

Cette sortie professionnelle leur a permis de découvrir les différentes enseignes et de commencer leur recherche de stage. En tenue professionnelle et munis d'une pochette contenant leur CV et leur lettre de motivation, les élèves ont proposé leur candidature spontanée dans les enseignes qui les attiraient plus particulièrement et quelques élèves ont réussi à décrocher leur stage au cours de cette journée. Le succès de cette activité a encouragé les professeurs à renouveler cette opération pour parer à la difficulté des élèves à trouver un stage qui s'apparente parfois à la quête du Graal.

Nicole HORNEBECK

PLP Vente DNL Espagnol

Mention Complémentaire AGPSS : une opportunité pour les Baccalauréats Professionnels

Depuis la rentrée, deux lycées dans l'académie (Enghien et Maurepas) accueillent des étudiants issus de Bac Pro Tertiaires, en MC « **Animation-Gestion de projet dans le secteur sportif** ». Ces jeunes se préparent à l'animation d'activités, l'administration et la gestion de projets dans divers types de structures (associations, entreprises, collectivités territoriales).

En EPS, les étudiants abordent des activités physiques, sportives et artistiques très diverses. Le niveau d'exigence de l'évaluation est élevé. Ils s'initient également à des sports plus originaux : l'équitation, les arts du cirque, le hip-hop, le tir à l'arc, l'escrime, le karaté... L'objectif est de renforcer leur culture sportive. Ils sont aussi amenés à animer des séances avec une activité sportive support et un public désigné (du bas âge aux seniors). Des régulations sont alors effectuées par les enseignants d'EPS formateurs pour que les étudiants progressent dans le domaine pédagogique. Ils assistent également à des séances d'animation sportives dans des structures qui accueillent des publics très différents : EHPAD, MGEN, 1^{er} degré, enfants en situation de handicap...

En économie-gestion, les étudiants travaillent sur des activités simulées au sein de diverses organisations afin de maîtriser les compétences telles que communiquer dans des situations de la vie professionnelle, contribuer au fonctionnement d'une structure et participer à la gestion des projets.

Les activités déjà réalisées sont diverses : création des documents d'inscription au club de sport, dépouillement des dossiers et communication par courriel pour demander les pièces manquantes. Ces activités ont notamment permis de découvrir les types d'organisation, la réglementation en termes de certificat médical et de droit à l'image, les documents professionnels et la communication. Ils ont, par ailleurs, créé les convocations à l'Assemblée Générale en réalisant un publipostage. Dans une autre structure, une salle de sport, les étudiants ont été amenés à réaliser le planning des cours collectifs, à le publier sur les réseaux sociaux. Prochainement ils planifieront et organiseront une compétition sportive avant d'aborder la gestion de projet lui-même.

François-Xavier BRAUN, professeur d'EPS

Benoît DEGUERVILLE, professeur d'économie et gestion

DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

La validation des acquis de l'expérience

La validation des acquis de l'expérience est le dispositif qui permet à tout individu, quel que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins un an d'expérience en qualité de salarié ou bénévole, d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle, inscrit au RNCP (<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/>) en rapport direct avec ses activités exercées. (cf. Loi du 17/01/2002, décret n°2017-1135 du 4 juillet 2017, Loi du 8 août 2016).

L'organisme institutionnel en charge de la VAE pour les diplômes de l'Education Nationale (du niveau V au niveau III) et habilité par le Ministère est le DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis). Il existe un DAVA par académie. Dans l'académie de Versailles, le siège est basé à Guyancourt, et il existe un centre DAVA dans chaque département.

Comment se déroule une VAE ?

La première étape consiste à se renseigner auprès du DAVA en participant à une réunion d'information collective. Ensuite les étapes sont les suivantes :

1/ Compléter un CV détaillé pour une étude de faisabilité de la demande et ciblage du diplôme

2/ Transmission du résultat de l'étude personnalisée avec préconisation de diplômes

Si la VAE est envisageable :

3/ Constitution du dossier de recevabilité (livret 1) à renvoyer au DAVA pour instruction

4/ Attestation de recevabilité délivrée par le DAVA = droit de s'engager dans une démarche de VAE

5/ Rédaction du dossier de VAE (livret 2) avec accompagnement du DAVA (dans la limite de 24h)

6/ Jury de Validation

Les documents sont téléchargeables sur le site du DAVA <http://www.ac-versailles.fr/cid108841/documents-telecharger-pour-e.html>

Si vous souhaitez en savoir plus :

Le DAVA de l'académie de Versailles organise des sessions de formation à destination des enseignants pour tout savoir sur l'organisation d'un jury de VAE (la réglementation, le déroulement, le questionnement, la posture et les principes déontologiques).

Les inscriptions se font sur GAIA lors des ouvertures du serveur (code 18A0251493). En dehors des plages ouvertes, vous pouvez vous faire connaître auprès de votre inspecteur ou de votre chef d'établissement pour vous inscrire.

La prochaine session aura lieu le 16 janvier 2019 et il reste de la place, inscrivez-vous auprès de votre inspecteur.

Contact DAVA

odile.papion@ac-versailles.fr

Responsable du DAVA de l'Académie de Versailles

Fixe : +33 1 30 83 52 25 - Portable : +33 6 72 21 43 91

<http://www.ac-versailles.fr/dava>

<https://www.francevae.fr>

<http://www.e-vae.com/>



ÉVÉNEMENTS ET AGENDA



Charline Avenel nommée rectrice de l'Académie de Versailles (conseil des ministres du 24/10/2018), par décret du Président de la République.

Diplômée de l'institut d'études politiques de Paris, ancienne élève de l'École Nationale d'Administration, elle succède à Daniel Filâtre. Elle a dédié 14 années d'expérience professionnelle à des responsabilités de conception, de pilotage et de mise en œuvre des politiques publiques éducatives (en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au ministère des Finances, directrice adjointe de cabinet de la Ministre de l'Enseignement supérieur, directrice adjointe de l'Agence nationale pour la recherche, secrétaire générale de Sciences Po).



Déléguée académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC) depuis juin 2016, **Brigitte Colin-Thomas** vient de mettre fin à sa carrière professionnelle qu'elle a consacrée en grande partie à l'Éducation Nationale.

Après une dizaine d'années d'enseignement, elle a intégré, en 1991, le corps des inspecteurs de l'Éducation Nationale dans le groupe Économie et Gestion et a accompagné de nombreux enseignants.

A partir de 2007, elle a exercé des fonctions de conseillère auprès des recteurs Boissinot, Duwoye et Filâtre et a contribué ainsi, par sa connaissance des établissements, à la mise en œuvre des politiques publiques éducatives au plus près des équipes.

Patricia LOYRION

Déléguée Académique à l'Apprentissage et à l'Alternance

ÉVÉNEMENTS ET AGENDA

Françoise Soulier et Dominique Verger vers de nouveaux horizons



Le groupe d'inspecteurs économie et gestion souhaite rendre hommage à deux membres de son équipe qui ont fait valoir leurs droits pour une retraite bien méritée. Nous souhaitons ici saluer leur engagement avec dévouement au service de la réussite de nos élèves et d'avoir porté les couleurs de la spécialité économie et gestion dans l'académie de Versailles et au-delà.

Françoise SOULIER, a porté la filière commerce dans l'académie pendant plusieurs années. D'autre part, elle a organisé le concours général des métiers du commerce et a été coordonnatrice du groupe économie gestion.

Dominique VERGER a piloté la filière transport logistique et a été pendant plusieurs années Directeur du CFA académique V3A.

Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur retraite.

Création de l'École Hôtelière de Versailles - Potager du Roi, Versailles

Pourquoi avons-nous choisi le Potager du Roi, endroit magnifique, qui fait un lien naturel avec nos formations... et comment en sommes-nous arrivés à la création de ce réseau ? Un peu d'histoire...

La filière Hôtellerie, Restauration, Alimentation et Tourisme de l'académie de Versailles a depuis longtemps l'habitude de travailler en réseau et en concertation.

C'est ainsi que les lycées hôteliers de l'académie ont été les premiers à pratiquer pour le *BAC PRO hôtellerie-restauration*, depuis de nombreuses années, le regroupement par « familles de métiers » en classe de 2nde, avant que ce dispositif ne soit expérimenté dans l'académie, sous le nom de 2nde professionnelle à orientation progressive, dispositif désormais en cours de généralisation à l'échelle nationale dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle.

En 2016, les lycées hôteliers se sont fédérés pour célébrer avec le prestige requis, les **30 ans du BAC pro** au Grand Trianon du Château de Versailles. La constitution d'un réseau des établissements s'est imposée comme une évidence après le succès de ce dîner à Versailles, qui a resserré, de manière remarquable, les liens entre tous les acteurs de la filière de formation hôtellerie, restauration alimentation et tourisme (Corps d'inspection, Chefs d'Etablissements., DDF, enseignants et bien sûr élèves, sans oublier les fournisseurs et les sponsors).

D'autant que l'époque y poussait fortement puisque depuis 2011, la mise en réseau des lycées à l'échelle d'un territoire pertinent est fortement encouragée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse ainsi que la bonne articulation avec les établissements universitaires voisins qui a été à l'origine de la création des campus des métiers en 2013, au cœur aujourd'hui de la transformation de la voie professionnelle.

Outre l'excellence, la réussite et l'innovation que nous recherchons dans nos lycées, être partenaires d'établissements du Supérieur sous-entend bien évidemment de développer le domaine de la recherche, domaine nouveau pour nous mais qui est un formidable chantier à engager.

A la lumière de cet argumentaire, il était donc temps pour l'E H V qui exerce dans le concret des actions communes depuis longtemps, de voir le jour officiellement et avec le lustre qui s'impose. C'est ici et c'est maintenant, nous sommes très heureux et très fiers de partager ce moment avec l'ensemble des acteurs.

Forte de l'implication de tous les acteurs des filières concernées et au 1^{er} rang desquels nos élèves et apprentis mais aussi les stagiaires de la formation continue, l'Ecole Hôtelière de Versailles se donne les moyens de son ambition.

En unissant les forces de tous, donc de chacun, et en les adossant aux ressources de nos partenaires, nous pourrions renforcer les objectifs, les valeurs de l'Ecole républicaine et nos savoir-faire reconnus à travers le monde dans les domaines de l'hôtellerie, la restauration, l'alimentation et le tourisme.

Bienvenue et longue vie à l'EHV !!!

*Marie-Paule MINARDI et Sylvie JOUANOT
Inspectrices en Économie Gestion*

<http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/spip.php?article3074>

<http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/spip.php?article3069>

